

FEUILLETON DU CANARD

LE CORRICOLO

VI

FORCELLA.

Le lendemain, il était retourné aux Florentini : on jouait *Les Deux Anglais*, de Scribe, et le spleenique y avait ri plus encore que la veille.

Le surlendemain, le convalescant ne s'était pas fait faute d'un remède qui lui fît sentir grand bien : il était retourné, pour la troisième fois aux Florentini : il avait vu *Le Grandeur* de Scribe, et il avait ri plus encore qu'il n'avait fait les jours précédents.

Il en eût résulté, que l'Anglais, qui ne mangeait plus, qui ne buvait plus, avait pu à peu retrouvé l'appétit et la santé, et cela, de telle façon, qu'au bout de trois mois qu'il était au Lido, il avait pris une digestion de macaroni et de macarons calabrais qui l'avait joyeusement conduit la nuit suivante au tombeau ; de laquelle fin, pleine reconnaissance pour qui de droit, le digne insulaire avait laissé trois mille livres sterling de rente à Lelio, qui l'avait guéri. Lelio, comme nous l'avons dit, se trouvait donc millionnaire. En conséquence, il s'était retiré du théâtre, s'appelait don Lelio, et avait loué le premier étage du plus beau palais de la rue de Toledo, où fidèle à l'amitié, il s'était empressé d'offrir un appartement à don Philipp-Villani. C'était cette offre, faite de la veille seulement, qui rendait don Philippe si insoucieux sur la perte de ses meubles.

On fut un an, à peu près, sans entendre aucunement parler de don Philippe Villani. Ses uns disaient qu'il était passé en France, où il s'était fait entrepreneur de chemin de fer ; les autres, qu'il était passé en Angleterre, où il avait inventé un nouveau gaz.

Mais personne pouvait dire positivement ce qu'était devenu don Philippe Villani, lorsque le 15 novembre 1834 la congrégation des pèlerins reçut l'avis suivant :

« Le sieur don Philippe Villani étant décédé du spleen, la vénérable confrérie des pèlerins est priée de donner les ordres les plus opportuns pour ses obsèques. »

Pour que nos lecteurs comprennent le sens de cette invitation, il est bon que nous leur disions quelques mots de la manière dont se fait à Naples le service des pompes funèbres.

Une vieille habitude veut que les morts soient enterrés dans les églises : c'est malain, cela donne *l'aria cattiva*, la peste, le choléra ; mais n'importe, c'est l'habitude, et, d'un bout à l'autre de l'Italie, on s'incline devant ce mot.

Les nobles ont des chapelles héréditaires enrichies de marbre et d'ornées de tableaux du Dominiquin, d'André del Sarto et de Ribeira.

Le peuple est jeté, mêlé, hommes et femmes, vieillards et enfants, dans la fosse commune, au milieu de la grande nef de l'église.

Les pauvres sont transportés par deux croquemorts dans une charrette au Campo Santo.

C'est le plus cruel des malheurs, le dernier des avilissements, la plus cruelle des punitions qu'on puisse infliger à ces malheureux qui ont brisé, sans s'en rendre compte, et qui s'en sentent coupables, après leur mort. Aussi, chacun, de son vivant, prend-il ses précautions pour échapper aux croquemorts, à la charrette et au Campo Santo. D'où les associations pour les pompes funèbres entre citoyens ; de là les assurances mutuelles, non pas sur la vie, mais sur la mort.

Voici les formalités générales de réception pour être admis dans un des cinquante clubs mortuaires de la joyeuse ville de Naples. Un des membres de la société présente le néophyte, qui est élu *frère* par les votes d'un scrutin secret : à partir de ce moment, chaque fois qu'il veut se livrer à quelque pratique religieuse, il va à l'église de sa confrérie ; c'est sa paroisse adoptive : elle doit, moyennant une légère contribution mensuelle, le communier, le confirmer, le marier, lui donner l'extrême-onction pendant sa vie, et enfin l'enterrer après sa mort. Le tout gratis et magnifiquement.

Si, au contraire, on a négligé cette formalité, non seulement on est obligé de payer fort cher toutes les cérémonies qui s'accomplissent pendant la vie, mais encore les parents sont forcés de dépenser des sommes fabuleuses pour arriver à cette magnificence de funérailles qui est le grand orgueil du Napolitain, à quelque classe qu'il appartienne et à quelque degré qu'il ait pratiqué sa religion.

Mais, si le défunt fait partie de quelque confrérie, c'est tout autre chose : les parents n'ont à s'occuper de rien au monde que de pleurer plus ou moins le mort : tous les magnificences regardent les con-

frères. Le défunt est transporté pompeusement à l'église. On le dépose dans une fosse particulière, sur laquelle on écrit son nom, le jour de sa naissance et celui de sa mort ; plus deux lignes de vertus, au choix des parents.

Enfin, pendant une année entière, on célèbre tous les jours une messe pour le repos de son âme. Et ce n'est pas tout : le 2 novembre, jour de la fête des trépassés, les catacombes de chaque confrérie sont ouvertes au public ; les parvis sont tendus de velours noir ; des fleurs et des parfums embaument l'atmosphère, et les mortuaires sont éclairés comme le théâtre Saint-Charles les jours de grand gala. Alors, tout s'écroule : les épulettes des frères qui sont morts dans l'année, ou les habits de leurs plus beaux habits, à la place religieusement dans les niches préparés à cette effet et autour de la dalle ; puis on reçoit les visites de leurs parents, qui font deux ou trois heures de leur vie et connaissances, pour leur faire voir la manière convenable dont sont traités après leur mort les gens de leur famille. Après quoi on les enterre définitivement dans un jardin d'orange qu'on appelle *Terra-Santa*.

Toutes les corporations funèbres ont des rentes, des droits, des privilèges fort respectés : elles sont gouvernées par un prier ou gouverneur par un prier élu tous les ans parmi les confrères. Il y a des confréries pour tous les ordres et pour toutes les classes : pour les nobles et pour les magistrats, pour les marchands et pour les ouvriers.

Une seule, la confrérie des pèlerins, qui est une des plus anciennes, admet, avec une égalité qui fait honneur à la manière dont elle a conservé l'esprit de la primitive Église, les nobles et les plébéiens. Chez elle, pas le moindre privilège. Tous siègent aux mêmes bancs, tous sont couverts du même costume, tous obéissent aux mêmes lois ; et l'esprit républicain de l'institution est poussé à ce point que le prier est choisi une année parmi les nobles, une année parmi les plébéiens, et que, depuis que la confrérie existe, cet ordre n'a pas été une seule fois interverti.

C'est de cette honorable confrérie que faisait partie don Philippe Villani : et il avait si bien senti l'importance d'en rester membre, que, si bas qu'il eût été précipité par la roue de la fortune, et il avait toujours pieusement et scrupuleusement acquitté sa part de la cotisation annuelle et générale.

On fut donc affligé, mais non

surpris, lorsqu'on reçut au bureau de la confrérie l'avis de la mort de don Philippe et l'invitation de préparer ses obsèques.

Le choix de la majorité était tombé, cette année, sur un célèbre marchand de morue, lequel jouissait d'une réputation de piété qui eût été remarquable en tout temps et qui, de nos jours, était plus glorieuse. Ce fut lui qui, en sa qualité de prier, eut mission de donner les ordres nécessaires à l'enterrement de don Philippe Villani ; envoya donc ses ouvriers au No. de la rue de Toledo, dernier étage de la maison de don Philippe, chambre ardente, pour y transporter les corps et les meubles appartenant à ce défunt. Mais, après quelques heures après le décès, on exigea les règlements de la confrérie, ce qui s'achève, en conséquence, dans la maison de don Philippe. Un conte-chant parut à plusieurs nobles de Naples, tenus le gonfalon de la confrérie ; puis les confrères, rangés deux à deux et habillés en pénitents rouges, précédèrent une caisse mortuaire en argent massif, sur laquelle était écrite et dessinée que se voyait un magnifique poêle en cuivre rouge brodé et frangé d'or, et que soutenaient douze vigoureux porteurs. Derrière la caisse marchait le prier seul, et tenant en main le bâton d'ébène à pomme d'ivoire, insigne de sa charge, et derrière le prier, venait, pour diriger le convoi, le respectable corps des pauvres de saint Janvier.

Pardon encore de cette nouvelle digression ; mais, comme nous marchons sur un terrain à peu près inconnu à nos lecteurs, nous allons leur expliquer d'abord ce que c'est que les pauvres de saint Janvier ; puis nous reprendrons cet intéressant récit à l'endroit même où nous l'avons interrompu.

À Naples, quand les domestiques sont devenus très-vieux pour servir les maîtres vivants, qui, en général, sont fort difficiles à servir, ils changent de condition et passent au service de saint Janvier le patron le plus commode qui ait jamais existé. Ce sont les invalides de la domesticité.

Dès qu'un domestique a atteint l'âge ou le degré d'infirmité voulu pour être admis parmi les pauvres de saint Janvier, et qu'il a reçu son diplôme signé par le trésorier du saint, il n'a plus à s'inquiéter de rien que de prier le ciel de lui envoyer le plus grand nombre d'enterrements possible.

En effet, il n'y a pas d'enterrement un peu fashionable sans les pau-